Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212901748-20260708-CM26070801-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
2 juillet 2026

Date d'affichage de la liste des délibérations
Le 9 juillet 2026

Nombre de conseillers
En exercice **29**
Présents ou représentés **22**
Votants **22**

L'an deux mille vingt-six, le huit juillet à 17 heures
Le Conseil municipal de PLONÉOUR-LANVERN, légalement convoqué par M. Jean-Baptiste HUET, Maire, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique
Etaient présents :
Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :
Mme Célia BEST (procuration à Mme Pisei THACH)
Mme Françoise GUENEC (procuration à Mme Michèle SEVIGNON)
Mme Christine LE GALL (procuration à Mme Micheline QUERE)
M. Jean-Armand TRUCHETET
Mme Pauline LOUSSOUARN, absente excusée
Mme Mireille COÏC (procuration à M. Michel RAPHALEN)
Mme Doria AURIENTIS (procuration à Mme Joëlle KERSUAL)
Mme Martine OLIVIER, absente excusée
M. Paul MONCEAU, absent excusé
Mme Christine COUROT, absente excusée
Mme Marie-Aude GOBRY

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.
M. Nicolas JULIENNE a été élu secrétaire de séance.

0-1 Conseil municipal – Composition - Adjoints

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que M. Jean-Luc LE DONGE, élu Conseiller municipal le 22 mars 2026 et installé le 28 mars 2026, a fait état, par courrier en date du 24 juin 2026 de sa démission, tant de son mandat de Conseiller municipal que de ses fonctions d'Adjoint au Maire. Par courrier en date du 29 juin 2026, M. le Préfet a accepté cette démission.

Dans ces conditions, le Conseil municipal est appelé, dans un délai de 15 jours à compter de l'acceptation de cette démission par M. le Préfet, à :

- Se prononcer sur le remplacement de l'adjoint démissionnaire ou la réduction en conséquence du nombre des adjoints ;
- En cas de remplacement de l'adjoint démissionnaire, à se prononcer sur le maintien ou non de son successeur au rang qui était le sien ;
- A procéder à l'élection du nouvel adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
Se prononce en faveur du remplacement de M. Jean-Luc LE DONGE, Adjoint démissionnaire
Se prononce en faveur du maintien du successeur de M. LE DONGE au rang qui était le sien, soit le sixième Adjoint sur huit
et,
Considérant la candidature de M. Jean-Louis POLET :
après un vote à bulletins secrets (votants 22, exprimés 22, blancs nuls néant, Jean-Louis POLET 22 voix) :
Désigne M. Jean-Louis POLET en qualité de sixième Adjoint au Maire
Prend acte du tableau du Conseil municipal à effet de ce jour
Installe M. Gérard BAL en qualité de membre des commissions municipales suivantes : Commission vie locale, Commission solidarité Enfance Jeunesse et Commission Environnement et cadre de vie,
Désigne, en lieu et place de M. LE DONGE :

- M. Michel RAPHALEN en qualité de référent PLUi-H

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212901748-20260708-CM26070801-DE

- M. Michel RAPHALEN en qualité de membre du Comité syndical du SDEF

Autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifié conforme au registre
A Plonéour-Lanvern, le 8 juillet 2026
Monsieur le Maire,

MAIRIE DE PLONEOUR-LANVERN FINISTERE

Jean-Baptiste HUET